EN COMMUN

PLAINE COMMUNE

Aubervilliers+La Courneuve+Épinay+L'Île-Saint-Denis+Pierrefitte +Saint-Denis+Stains+Villetaneuse S N°82 • JUIN 2012

Des fantômes à la basilique de Saint-Denis P. 4 Tout sur les clauses d'insertion P. 8 Paris Métropole P. 9 Julien Beller, président du 6B P. 11

Saint-Ouen rejoint Plaine Commune

©D.R.

© DR

Fanfare aux Puces de Saint-Ouen.

Bienvenue à Saint-Ouen !

Avec l'entrée de Saint-Ouen dans Plaine Commune au 1er janvier 2013, c'est une page d'histoire qui se tourne. Celle du syndicat Plaine Renaissance, créé en 1985, de la charte des Dix, constituée en 1998 autour de grands objectifs communs de développement afin que le renouveau de La Plaine, amorcé avec la construction du Stade de France, profite à l'ensemble du bassin de vie.

Si Saint-Ouen n'a pas rejoint Plaine Commune durant les dix premières années de son existence, des rapprochements ont été opérés ces dernières années, notamment dans le cadre du débat sur le Grand Paris et du travail avec l'État en vue de l'élaboration d'un Contrat de développement territorial autour du Territoire de la culture et de la création.

La pertinence de l'adhésion de Saint-Ouen à Plaine Commune n'est plus à démontrer, non seulement en raison des liens historiques entre nos collectivités, membres de l'arrondissement de Saint-Denis, mais aussi du travail mené en commun autour d'enjeux économiques, urbains et sociaux partagés.

Désormais, l'arrivée future d'une gare d'interconnexion à Pleyel et les perspectives de développement urbain qu'elle porte, le dynamisme économique remarquable de Saint-Ouen et l'ambitieux renouvellement urbain porté depuis une vingtaine d'années sont autant d'enjeux que nous devons partager.

L'entrée de Saint-Ouen dans l'agglo sera également un lien renforcé avec la Ville de Paris ; des équipements ou projets emblématiques comme les Puces, un réseau d'entreprises des métiers d'art et de la création : autant d'atouts pour la communauté d'agglomération élargie et pour sa population. ●

©D.R.

LES FANTÔMES DE LA BASILIQUE TROUVENT LEUR PUBLIC

Plaine Commune s'affirme chaque jour un peu plus comme le Territoire de la culture et de la création. Dernier exemple en date : Les Mystères de la basilique, le jeu de rôle à réalité alternée, plus connu des amateurs sous l'acronyme anglais ARG, *lancé en mars par deux chercheuses de l'université Paris-8, Edwige Lelièvre et Karleen Groupierre. Elles ont été soutenues par Plaine Commune et la Ville de Saint-Ouen.*
Le jeu a tenu en haleine plus de 500 fans, enquêtant soit sur Internet, soit physiquement, sur le territoire même de la ville. De quoi s'agissait-il ? « Nous voulions intégrer le jeu vidéo dans le monde réel en mêlant jeu de rôle en ligne, 3D et jeu à réalité alternée », *expliquent les deux conceptrices. Moyennant quoi elles ont élaboré un scénario loufoque : le 30 mars dernier, le concert du rappeur Canardo, dans la basilique Saint-Denis, dérange le bon roi Dagobert qui sort de son tombeau et découvre que son sceptre a disparu…*

Pour éclairer le mystère, et découvrir son making-off, rendez-vous sur http://www.ghostinvaders.fr

BALADE URBAINE, MIEL BÉTON COMPRIS

©WILLY VAINQUEUR

Voir une ville par les yeux de ses artistes peut réserver pas mal de surprises. Ce fut le cas, le 19 mai, lors de la balade urbaine et piétonne qui se proposait de revisiter Saint-Denis à la rencontre d'artistes engagés. Pensée comme une promenade poétique et citoyenne et réalisée en partenariat avec les associations Synesthésie, Cochenko et celle du Parti poétique, la balade a commencé par l'exploration des cartes sensibles de Thierry Payet, des documents créés par des habitants du quartier Bel Air/Franc-Moisin dans lesquels ils expriment la vie du quartier. Passage, ensuite, à la sérigraphie et au recyclage dans « l'atelier-container » *(sic)* Made in Joliot, de l'association Cochenko. On pouvait y trouver pas mal d'idées pour redécorer son intérieur. Et la balade s'est poursuivie chez le plasticien et apiculteur urbain Olivier Darné, du Parti poétique, qui fabrique son « miel béton » grâce à des abeilles installées sur le toit de la mairie de Saint-Denis. Bref, une tout autre façon d'envisager la ville.

RENCONTRES POUR L'EMPLOI, NE PAS OUBLIER LE CV !

©W.D.R.

Gros succès pour la 17e édition des Rencontres pour l'emploi organisée par Plaine Commune le 26 avril dernier au gymnase Jesse-Owens de Villetaneuse. Plus de quarante employeurs, de Veolia et de plusieurs très petites entreprises (TPE) du territoire y étaient représentés, ainsi que la Gendarmerie nationale et l'Armée. Plusieurs dizaines d'offres d'emploi y ont été proposées à des candidats de tous niveaux, sans diplôme comme bac + 5. Des journées préparatoires à ces rencontres, baptisées Tremplin pour l'emploi, avaient été organisées auparavant par plusieurs Maisons de l'emploi du territoire pour apprendre à rédiger un CV et faire face à des entretiens avec des recruteurs. Une initiative qui a semblé porter ses fruits : beaucoup de candidats avaient pensé à se munir d'autant de CV que d'entreprises qu'ils avaient prévu de rencontrer. Ce qui n'était pas si fréquent lors des rencontres précédentes !

© JULIEN JAULIN

FÊTE DU VÉLO
PLAINE COMMUNE CÂLINE LES CYCLISTES

s Plus de 120 cyclistes de tous âges se sont donné rendez-vous, le 2 juin, pour la balade organisée par Plaine Commune à l'occasion de la fête francilienne du vélo. Rien à redire en ce qui concerne l'organisation : chaque participant s'est vu remettre un casque, un gilet fluo, une bouteille d'eau et une barre de céréales. Le cortège, escorté par la police municipale, a parcouru près de dix kilomètres, passant par Pierrefitte, Villetaneuse et Épinay. De quoi mettre du baume au cœur des cyclistes, sur un territoire qui leur fait encore trop peu de place. Mais les choses changent : on annonce l'aménagement prochain d'une trentaine d'itinéraires dédiés au vélo à Plaine Commune, qui investira 5 millions d'euros d'ici à 2015 pour ces voies cyclistes.

© D.R.

s LA RUE DU BAILLY FAIT SA GRANDE LESSIVE

Le 9 mai dernier, la rue du Bailly, dans le quartier de La Plaine, à Saint-Denis, est redevenue belle comme un sou neuf. Il faut dire qu'on y avait mis les moyens : enlèvement des véhicules par la police municipale, balayage mécanisé et manuel, lavage, enlèvement des dépôts sauvages, etc. Ce type d'opération commando propreté, appelé « Grande Lessive », est prévu sur de nombreuses rues de Plaine Commune dans les mois à venir. Pour le bonheur des riverains… une fois la journée de nettoyage passée !

© D. R.

VIVA L'ALGÉRIE !

Les médiathèques de Plaine Commune ont décidé de commémorer le cinquantième anniversaire de l'indépendance de l'Algérie par toute une série d'événements et par un numéro spécial de leur journal, au mois de juin. Et cela loin des considérations nationales ou étatiques. Ce fut l'occasion, par exemple, de rencontrer le dessinateur et comédien Gyps, ainsi que l'écrivain Abdelkader Djemaï, accueilli en résidence dans les médiathèques du réseau. À Villetaneuse, la médiathèque Jean-Renaudie a reçu durant plusieurs semaines un cliché nouveau chaque jour, provenant d'un photographe basé dans le quartier populaire de Bab el Oued, à Alger. Ce fut aussi l'occasion de découvrir le rôle déterminant des immigrés algériens en Seine-Saint-Denis, qui a coïncidé avec l'histoire ouvrière du département. À noter : si la plupart des manifestations finissent fin juin, certaines expositions se prolongent en juillet.

© DANIEL MOLLIER-SABET

Les Archives nationales, signées Massimiliano Fuksas.

Ça y est ! Les Archives s'installent à Pierrefitte

Le plus grand déménagement patrimonial de France, depuis 1945, a commencé. Depuis la mi-mai, des dizaines de camions partent de l'hôtel de Soubise, siège historique des Archives nationales de France, au cœur de Paris, pour Pierrefitte-sur-Seine. C'est là, dans le bâtiment flambant neuf de Massimiliano Fuksas que convergent des dizaines de kilomètres linéaires d'archives, postérieures à la Révolution française. Le site de Pierrefitte est considéré comme le plus grand centre d'archives d'Europe. Ses personnels arrivent, eux aussi, peu à peu. Il faudra compter dix-huit mois pour que s'achève ce déménagement. Ouverture prévue au public : janvier 2013.

LA VILLE DE DEMAIN, EN CARTON ET PLASTIQUE

© D.R.

S On se serait cru au festival de Woodstock ! Mais celui-ci, dédié à l'architecture, avait pour nom Bellastock. Du 16 au 20 mai, plus d'un millier d'étudiants en architecture, venus de toute la France et de l'étranger, ont convergé sur le site du futur éco-quartier fluvial de L'Île-Saint-Denis pour y construire une ville éphémère, à base de matériaux de récupération. On a pu découvrir une maison en carton, un mur à base de bouteilles en plastique, un container aménagé. Bellastock s'est inscrit dans la pédagogie de développement durable initiée par Plaine Commune. Cette créativité-là nous rend tous écolos !

AGENDA

Seine Commune

1ER JUILLET, DE 11H À 20H

C'est le rendez-vous festif et communautaire du début de l'été. Rendez-vous au parc départemental de L'Île-Saint-Denis, en bordure de Seine. Au programme : activités nautiques, musique, fête… et chaise longue ! Navettes gratuites depuis la gare de Saint-Denis-Centre.

La Courneuve Plage

DU 7 JUILLET AU 12 AOÛT

Loisirs, sports, spectacles proposés par les associations locales et les services municipaux.

Aubercanal Plage

DU 17 AU 22 JUILLET, DE 14H À 20H

Bals, spectacles, ateliers, sports : la quatrième édition d'Aubercanal Plage prend ses quartiers d'été au parc Eli-Lotar, au bord du canal Saint-Denis.

Fabrique à rêves

JUILLET ET AOÛT

Le deuxième été de folies du 6B, à Saint-Denis. Au menu : cinéma en plein air, plage, concerts, fête, brocantroc, etc.

Voir programme page 13 et sur http://www.le6b.org/far2012.php.

© CHRISTOPHE FILLIEULE

Un Métis grand cru

S **Métis a tout bon. La soirée d'ouverture du festival, le 27 mars dernier, dans l'auditorium du lycée Suger, a été éblouissante : superbe rencontre entre un quatuor à cordes de l'orchestre philharmonique de Radio France et le groupe de rock Bravery in the Battle. Pleins feux sur l'actualité, ensuite, avec l'invitation d'artistes grecs et libanais, dont Ibrahim Maalouf qui enseigne la trompette au Conservatoire à rayonnement régional Aubervilliers-La Courneuve. Zebda, Arthur H et Femi Kuti, entre autres, étaient aussi au rendez-vous.**

Le Millénaire, grand pourvoyeur de clauses d'insertion.

© WILLY VAINQUEUR

Clauses d'insertion
un bon coup de pouce

Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine, centres commerciaux Le Millénaire à Aubervilliers et l'Ilo à Épinay-sur-Seine, siège social de SFR à Saint-Denis : les grands chantiers fleurissent sur le territoire. Et grâce aux clauses d'insertion, la population locale peut bénéficier des emplois qu'ils génèrent.

À Plaine Commune, les clauses d'insertion ne sont pas une nouveauté. Elles ont été mises en œuvre dès la construction du Stade de France, dans les années 1990. Puis dans les opérations de rénovation urbaine. *« Elles sont obligatoires dans le cadre des projets financés par l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU). 5% des heures travaillées doivent être consacrés à l'emploi local »*, explique Richard Gendron, directeur de l'Emploi et de l'Insertion de la communauté d'agglomération. Mais Plaine Commune va au-delà et systématise ces clauses dans les marchés publics qui nécessitent une main-d'œuvre conséquente et pas forcément spécialisée. *« C'est une pratique tout à fait entrée dans les mœurs. Et cela ne freine pas les entreprises qui répondent à nos appels d'offres »*, constate Alexis Boudard, directeur de la Commande publique de Plaine Commune. La charte Entreprise-Territoire, qui a pour vocation d'encourager les entreprises du territoire à recruter localement, sert par ailleurs d'outil pour négocier ce type de clauses avec les signataires. En 2011, 851 habitants repérés par les Maisons de l'emploi ou par certains partenaires comme l'agence d'intérim d'insertion Emploi 93 en ont bénéficié, pour un total de 153 équivalents temps plein, soit 227 603 heures travaillées. Le BTP totalise plus de 80 % des postes proposés, souvent à des hommes, jeunes et peu formés, que les clauses inscrivent dans un parcours de qualification. Avec à la clef, pour beaucoup, l'acquisition de compétences professionnelles et la perspective d'un contrat durable. Objectif de 2012 : développer ces clauses sur les marchés d'exploitation des sites construits pour faire profiter le public féminin de postes de maintenance, gardiennage, restauration ou nettoyage. **Élisabeth Callard**

TÉMOIGNAGE

« J'ai été très bien accueilli sur le chantier »

WALID BENZERGA
19 ans, Pierrefitte-sur-Seine.

« J'habite le quartier des Poètes, au nord de Pierrefitte-sur-Seine. C'est un endroit où il y a beaucoup de chantiers. Alors pendant mes études de CAP de maçonnerie, je suis allé voir l'une des entreprises qui travaillent près de chez moi, GTM Bâtiment, pour qu'elle me prenne en stage. Cela n'a pas pu aboutir, mais je me suis à nouveau présenté juste après l'obtention de mon diplôme. L'entreprise m'a conseillé d'aller voir la Maison de l'emploi. Finalement, c'est par ce biais que j'ai pu bénéficier d'une clause d'insertion qui a pris la forme d'un CDD de six mois chez GTM Bâtiment J'ai débuté en février dernier et j'ai été très bien accueilli sur le chantier. Il s'agit d'une opération de réhabilitation de 170 logements situés à deux pas de mon domicile. C'est bien agréable : j'ai un très court trajet pour aller travailler ! Je dois prochainement rencontrer le patron de l'entreprise pour évoquer la suite à donner à ce CDD. On m'a fait comprendre qu'il allait être question d'un CDI… »

LES RENDEZ-VOUS DE L'EMPLOI

JEUDI 28 JUIN, DE 13H30 À 17H30
Pass'sport pour l'emploi : gymnase Béatrice-Hess, à La Courneuve. Les participants ont été sélectionnés lors d'une réunion d'information le 31 mai.

Paris Métropole lance le débat

À Paris Métropole, les élus cherchent ensemble des réponses pour que personne ne soit oublié dans le développement de la métropole, en particulier dans les banlieues populaires.

© JULIEN JAULIN

Le bureau de Paris Métropole, présidé par Patrick Braouezec.

Les maires et présidents représentant les 196 collectivités qui constituent Paris Métropole débattent sur des sujets comme l'avenir des transports en région parisienne ou le renforcement de la solidarité entre villes riches et pauvres. Dans quelques jours, Paris Métropole publiera un livre vert intitulé « Pour une métropole durable : quelle gouvernance ? ». Ce document est le point de départ d'une large consultation qui va être engagée auprès des élus locaux et des citoyens. Il est le résultat d'échanges collectifs, mais aussi de contributions individuelles provenant de l'ensemble du territoire métropolitain (grandes et petites villes, centres et banlieues…). Il est, surtout, le résultat d'un large débat mené à partir de regards et d'expériences divers. Patrick Braouezec, président de Plaine Commune et aussi de Paris Métropole, a contribué à la réflexion en proposant une métropole riche de multiples centralités, pour qu'aucun habitant ne se sente exclu et puisse exercer son « droit à la centralité », synonyme d'accès aux transports, aux commerces et à des équipements et espaces publics de qualité. Les points de vue sont nombreux, parfois divergents, toujours exprimés dans le souci d'une dynamique collective au profit du plus grand nombre, dans l'objectif de construire une métropole solidaire dans laquelle la diversité des territoires serait un atout, ainsi qu'une métropole démocratique donnant la parole à chacun. Oubliées alors, les ruptures entre petite et grande couronne ! Cette métropole rêvée serait construite pour tous et par tous. Le livre vert ouvre le débat, propose des pistes de solutions et identifie deux chantiers prioritaires : le logement et la solidarité financière. Plaine Commune prend toute sa place dans le débat et appelle ses habitants à y participer aussi en donnant leur avis sur le site de paris Métropole « www.parismetropole.fr ».

Régis de Closets

« Une fabrique de vision commune »

© CHRISTOPHE FILLIEULE

MARIE DEKETELAERE-HANNA
Directrice de Paris Métropole.

S Vous publiez un livre vert qui rassemble une trentaine de contributions d'élus sur la gouvernance de Paris Métropole. Qu'en ressort-il ?
Nous formulons quantité de propositions concrètes, variées et souvent inattendues. Il en ressort un socle commun de principes autour desquels on pourrait bâtir cette gouvernance future : réduction des inégalités comme condition *sine qua non* du développement durable de notre métropole, nécessité de « jouer collectif », place des habitants dans les processus de décision. Cette approche prend en compte le rôle clé des communes et de la grande couronne.

S Au-delà de la gouvernance, le livre vert interroge l'idée même de métropole parisienne. Pourquoi ?
Nous avons la volonté de faire de ce grand débat non seulement une consultation d'experts, mais aussi une vraie fabrique de vision commune de notre territoire. Avant de savoir comment l'on gouvernera, il faut savoir ce que l'on veut gouverner ! C'est la meilleure façon de ne pas se faire imposer les décisions d'en haut ni de s'enfermer dans des clivages politiques…

S Que va devenir ce livre vert?
D'ici à la fin de l'année, il va être débattu au sein des différentes collectivités du territoire et dans des débats publics. Il est d'ailleurs déjà consultable sur notre site. Objectif : arriver à un livre blanc de propositions pour le législateur.

© CHRISTOPHE FILLEULE

« Accueillir des artistes et des publics très variés »

Julien Beller,
Créateur et président de l'association 6B.

Pépinière de talents et lieu de diffusion artistique, le 6B abrite près de 150 résidents dans un ancien immeuble de bureaux à Saint-Denis. Tout l'été, le centre accueillera concerts, rencontres et expositions pour la deuxième édition de sa Fabrique à rêves (FAR). Avant de se rénover pour devenir l'un des centres de gravité du futur quartier de Confluence.

Cet été, deuxième édition de la Fabrique à rêves.

© PIERRE LE TULZO

Quel bilan tirez-vous du 6B, depuis votre installation en 2010 ?

C'est difficile de tirer un bilan d'un lieu comme le 6B qui est, par essence, en constante évolution. Quand on est arrivé dans cet immeuble de bureaux vides, on a négocié avec Alstom, le propriétaire, un loyer modéré nous permettant de proposer des espaces de travail à des créateurs, des associations et des travailleurs sociaux : 10 euros par mois et par mètre carré. Au début, nous étions 45 résidents et nous sommes désormais 145. Le site se développe au fur et à mesure des arrivées, un peu comme une grosse colocation ! On repeint, on soude, on aménage chacun son atelier et l'on peut participer à la vie des espaces collectifs : studio de danse, lieu de projection, salle d'exposition ou cantine. Mais on ne veut pas fonctionner comme un lieu fermé, nous souhaitons au contraire nous ancrer sur le territoire, être en résonance avec sa diversité. D'où notre volonté d'ouvrir nos résidences à des gens aux compétences très variées : graphistes, plasticiens mais aussi acupuncteurs, créateurs de mode ou spécialistes du handicap. D'où notre souhait, encore, d'avoir un vrai brassage de publics, notamment pendant notre festival d'été de la Fabrique à Rêves (FAR), organisé sur les berges du canal. On y vient aussi bien pour les concerts que pour profiter d'une occasion de se retrouver autour d'un barbecue.

Vous avez signé un nouveau bail ce printemps. Cela va-t-il entraîner une transformation du lieu ?

Le nouveau bail est signé avec le groupe Brémond Immobilier, qui a repris le site et se charge de la réhabilitation de la Zone d'aménagement concerté (ZAC) Confluence. Ce nouveau contrat va accélérer notre développement en mettant à disposition l'ensemble du bâtiment, soit 6 900 m^2 au lieu des 4 500 initiaux, ce qui nous permettra d'accueillir une quarantaine de résidents supplémentaires. Aujourd'hui, on compte une centaine de personnes en liste d'attente pour louer un local au 6B… Surtout, le nouveau bail nous ancre au cœur du futur quartier Confluence. À partir de 2013, l'ensemble du bâtiment va être réhabilité par tranche. Nous déménagerons certains ateliers pendant les travaux, mais nous resterons sur le site.

Nous voulons profiter de cette période pour préparer le futur du 6B. Cela suppose de réfléchir à de nouvelles activités et à de nouvelles formes d'accueil, mais aussi à un nouveau modèle économique. Notre loyer sera logiquement réévalué après la rénovation des locaux. Faudra-t-il alors faire payer plus cher les résidents ou rendre certaines activités publiques payantes ? On y réfléchit dès aujourd'hui.

Votre modèle de fonctionnement centré sur l'autogestion et l'autofinancement est-il emblématique de l'idée que vous vous faites d'un établissement culturel ?

Le fait de fonctionner sans subventions tient plus à une nécessité qu'à un choix ! Quand on a occupé le lieu, il a fallu s'organiser très vite sans attendre un soutien public. On s'est donc appuyés sur un modèle autogéré. Mais on aura certainement besoin de partenariats à l'avenir, surtout pour le développement d'activités d'accueil. On reçoit déjà des aides de la Ville de Saint-Denis pour la Fabrique à rêves. On pourrait imaginer d'ici quelques années qu'une partie du 6B devienne un espace permanent de culture et d'éducation, pris en charge par les acteurs publics et profitant des synergies avec les résidents. L'idée est de travailler en partenariat pour que tout le monde porte la structure et y trouve son compte : des résidents qui profitent d'un lieu pour créer au bailleur qui valorise l'attractivité de son quartier, en passant par les collectivités locales qui recréent du lien social.

« Porter des projets en rupture avec l'architecture, l'art et les loisirs actuels. »

Vous dites que le 6B *« doit accompagner la transformation du territoire »*. Qu'est-ce que cela signifie concrètement ?

Cela signifie qu'un lieu comme le nôtre doit contribuer à fédérer les initiatives, à faire le lien entre les gens qui vivent à Saint-Denis aujourd'hui et ceux qui fabriquent la ville de demain.

Cela passe par les travaux de nos résidents qui s'engagent sur le territoire. Nous avons par exemple un artiste qui enregistre des centaines de voix d'habitants, une association qui donne des cours de français aux populations étrangères, plusieurs graphistes qui collaborent avec les aménageurs de Confluence. Cela passe aussi par l'accueil des habitants des environs. Nous montons régulièrement des journées portes ouvertes, notre cantine est en libre d'accès et nos salles collectives sont à la disposition des associations du territoire.

Votre structure va s'inscrire dans le Territoire de la culture et de la création que portent ensemble Plaine Commune et Saint-Ouen. Quel rôle peut-il y jouer?

L'esprit de ce Territoire de la culture et de la création correspond à notre vision d'une dynamique culturelle. Il n'est pas question de résumer la création à des superstructures coûteuses, mais de travailler à une intégration et à une appropriation de la culture dans la dynamique urbaine. C'est particulièrement important en Seine-Saint-Denis où les contrastes et les difficultés doivent se transformer en forces de proposition et porter des visions en rupture avec l'architecture, l'art ou les loisirs actuels. **Régis de Closets**

FAR 2012 : DEMANDEZ LE PROGRAMME !

Pour le deuxième été d'affilée, le 6B transforme ses jardins et les berges du canal Saint-Denis en terrain de jeux géant. Spectacles et fêtes en tous genres. La bien nommée Fabrique à rêves a réuni 17 500 spectateurs l'an passé autour d'une cinquantaine de projections en plein air, d'une centaine d'ateliers collectifs, de concerts et de la fameuse plage reconstituée sur une plate-forme de bois. Rebelote cet été ! L'architecture en bois de la Fabrique se dresse depuis le 1er juin et jusqu'au 2 septembre dans les jardins du 6B, avec la fameuse plage où se détendre et la piste de bal pour les soirées. En prime cette année : un amphithéâtre, des kiosques et un vrai potager hors-sol. Les week-ends proposeront des ateliers pour les petits le vendredi et des rendez-vous thématiques les samedis et dimanches, ponctués de débats, spectacles et ateliers. Au menu du week-end : « Do it yourself » avec des jeux géants, « Guinche internationale » pour des bals en furie, « PyschoZed », qui mélange machines volantes, musique punk et films de série B ou Z. Comptez aussi sur un brocantroc et sur un week-end bien-être avec massages et soins en tous genres ! À noter : la plupart des activités restent gratuites, cette année encore.

Renseignements sur http://www.le6b.org/far2012.php.

CAMILLE, STEFANO CASSETTI, ETC. : 145 TALENTS À DÉCOUVRIR

Ils sont plasticiens, musiciens, travailleurs sociaux ou designers… Depuis deux ans, la pépinière de talents du 6B n'en finit pas d'accueillir des résidents aux profils toujours plus variés.* « Nous avons voulu, dès le début, un tel brassage de talents, *explique Julien Beller, lui-même architecte.* Il n'était pas question d'enfermer la structure dans un genre, mais au contraire de favoriser les échanges et les collaborations entre résidents. » *D'un étage à l'autre, on peut croiser au hasard des ateliers l'illustratrice pour enfants Laure du Faÿ, l'association l'Orange rouge qui travaille à l'insertion de handicapés, les créatrices de la marque de mode Léon Rose Magma, la photographe Aurélie Plana, exposée au Millénaire d'Aubervilliers, ou le rappeur new-yorkais Mike Ladd. La recherche de diversité reste l'un des critères pour l'accueil de nouveaux résidents. Et le 6B constate qu'il a encore peu d'artisans ou de spécialistes du web. Ce brassage se retrouve aussi dans l'origine des résidents : issus à 80% de Seine-Saint-Denis au début, ils ne sont plus aujourd'hui que 50% à venir du département. En effet, le 6B attire depuis l'ensemble de la région parisienne jusqu'à l'étranger, fédérant artistes débutants comme confirmés. La chanteuse Camille y a installé son studio d'enregistrement, comme le comédien italien Stefano Cassetti qui y mène ses travaux de designer – sa formation initiale. Le lieu accueille également un collectif de cinéastes iraniens, Ruban vert, et des artistes congolais.

Génération réactive : pour les jeunes et par les jeunes

En Seine-Saint-Denis, explique Génération réactive, *« il existe de nombreux dispositifs d'information et d'aide à la jeunesse. Mais les jeunes qui en ont le plus besoin sont aussi les moins nombreux à les utiliser »*. Pourquoi ? Parce que les institutions à l'origine de ces initiatives ne savent pas toujours comment s'adresser à ce type de population. Question de vocabulaire et de média. C'est pour y remédier que Génération réactive s'est créée. Hébergée par la Ville d'Aubervilliers, l'association est, comme indiqué sur son site, *« un web-média participatif qui s'appuie à 100% sur la culture et l'expertise des jeunes »*. Dix jeunes web-journalistes ont été embauchés pour faire le lien entre les institutions, les entreprises, le monde associatif, d'une part, et les jeunes, d'autre part. ●

www.generationreactive.fr

ARTEFACT93 : VALORISER LES MÉTIERS D'ART

www.artefact93.fr

Association loi 1901, Artefact93 fédère et anime un réseau d'une trentaine d'artisans et d'artistes décidés à valoriser leurs savoir-faire et à développer leurs activités au nord de Paris. Jusqu'en décembre 2008, l'association a pu bénéficier du soutien du projet européen *Equal Territoire* avec l'aide de la communauté d'agglomération Plaine Commune. Son site internet vise à repérer cette filière d'objets artistiques et artisanaux qui représente un enjeu économique, culturel et patrimonial pour Plaine Commune. Il faut savoir que ce secteur de la création d'objets artistiques et artisanaux compte une cinquantaine de structures, tous statuts confondus, sur le territoire, soit environ cent cinquante emplois. En cliquant sur l'onglet « Actualité », vous trouverez des adresses d'exposition de ces objets artisanaux. Autant d'idées de cadeaux !

ANNONCES GRATUITES : UN CLIC DE PEPS

www.peps.plainecommune.fr

Cet été, la Plate-forme d'échanges, de partage et de services (PEPS) de Plaine Commune, site d'annonces gratuites entre voisins, sera encore sacrément utile. Pourquoi ? Entre autres parce qu'elle met en ligne des annonces de gardiennage d'animaux. Vous partez, mais votre chien, votre chat ou votre poisson rouge ne vous accompagne pas ? À deux pas de chez vous, un internaute vous propose de le garder. Et d'arroser vos fleurs par la même occasion. Basée sur un principe simple mais original d'échange de services et de don d'objets, la PEPS permet de trouver un colocataire, une nounou sympa, des cours de guitare à donner ou à recevoir, du covoiturage, des travaux ménagers ou de jardinage, etc.

Page réalisée par Pierre Legrand

© MAIRIE DE SAINT-OUEN - RAYNAUD/PANCONI

Saint-Ouen et Plaine Commune : cap sur janvier 2013 !

Le 1er janvier 2013, Saint-Ouen rejoindra Plaine Commune. Elle transférera alors à la communauté d'agglomération de nombreuses compétences, et non des moindres, comme l'habitat, l'emploi ou le développement économique, qu'elle exerçait seule jusque-là. Il reviendra désormais aux élus de Plaine Commune venus d'Aubervilliers, Épinay-sur-Seine, La Courneuve, L'Île-Saint-Denis, Pierrefitte-sur-Seine, Saint-Denis, Stains et Villetaneuse, mais aussi de Saint-Ouen à partir de janvier, de prendre en charge ces compétences, collectivement, comme c'est déjà le cas pour ces huit villes qui ont décidé de rejoindre l'aventure communautaire. Voilà un grand changement pour Saint-Ouen, en faveur duquel les habitants et le conseil municipal ont voté. C'est aussi important pour Plaine Commune : la communauté d'agglomération a acquis sa vitesse de croisière, elle a désormais une identité forte. Ce sont donc deux collectivités bien définies, habituées à leurs propres politiques, qui apprennent, depuis des mois à se connaître pour travailler ensemble dès l'an prochain. Leurs atouts : elles partagent la même histoire, les mêmes populations, les mêmes ambitions. Autre avantage, ces deux entités populaires constituent, dans le cadre du Grand Paris, le Territoire de la culture et de la création, promesse de nombreux projets. Ensemble, elles forment aussi une force de frappe de 400 000 habitants. Ça compte ! Jacqueline Rouillon, maire de Saint-Ouen, l'avoue : *« Depuis que nous entrons dans Plaine Commune, j'observe de la part de nombreux interlocuteurs que notre ville pèse davantage. »* Bienvenue, donc, à Saint-Ouen. **Dossier réalisé par Pascal Marion.**

Saint-Ouen, très mondiale, très locale

Ouverte sur le monde mais farouchement attachée à son identité, voici Saint-Ouen, qui s'apprête à entrer dans une autre dimension, pas seulement par son intégration à Plaine Commune, mais aussi parce qu'elle se réapproprie ses docks. Soit 100 hectares !

© MAIRIE DE SAINT-OUEN – RAYNAUD/PANCONI

S
Aux Docks, Saint-Ouen aménage un quart de son territoire.

Saint-Ouen est en pleine mutation. La ville a commencé la reconquête des docks et va donc réinvestir un quart du territoire communal ! Cet immense chantier devrait permettre d'accueillir 12 000 nouveaux habitants dans les prochaines années et favoriser, à terme, la création de 10 000 emplois. Il s'agit aussi de renouer un lien privilégié avec la Seine, jusqu'alors peu accessible aux Audoniens : les docks ont été occupés durant plus d'un siècle par des emprises industrielles isolées du reste de la ville. *« Ce n'est pas un nouveau quartier mais un prolongement de la ville jusqu'au fleuve »*, explique-t-on à la mairie. L'aménagement se veut exemplaire, déjà cité en exemple d'éco-quartier. Dès septembre 2013, une école à énergie zéro sera inaugurée, suivie d'un centre de loisirs aussi économe. Collecte sélective des ordures par pneumatique, réseau de chauffage urbain écologique, réduction de 10% de la place de la voiture et un parc de 12 hectares seront aussi au rendez-vous. Le quartier sera mixte : bureaux, équipements publics et habitat – dont des logements sociaux avec vue sur la Seine. L'aménagement intégrera les grands services métropolitains déjà existants, comme la centrale de la Compagnie parisienne de chauffage urbain (CPCU), un centre d'incinération des déchets et le site de maintenance et de remisage de la ligne 14 du métro.

40% de logements sociaux

Et ce quartier des Docks se veut aussi un exemple pour le Territoire de la culture et de la création. Comment ? En accueillant des entreprises créatives en rez-de-chaussée d'immeubles, en transformant la halle Alstom en une Cité du design *(lire page ci-contre)* et en recevant des annexes de l'École de l'image des Gobelins et de l'École normale supérieure des beaux-arts. Un peu plus au nord, Saint-Ouen compte sur d'autres opportunités de développement, dans le quartier de la future gare Pleyel. Mais tous ces aménagements ne doivent pas lui faire perdre ses atouts de ville populaire. L'une des priorités de l'équipe municipale : maintenir 40% de logements sociaux sur son territoire. Ce qui n'empêche pas d'accueillir des populations nouvelles, dont les salariés des entreprises tertiaires venues s'installer ici.

Ces nouveaux habitants pourraient-ils lui faire perdre son identité ? Pas vraiment. *« Le sentiment d'appartenance est très fort chez nous,* explique Christophe Disic, de la direction de la Communication de la Ville. *On se sent d'abord Audonien, puis de Seine-Saint-Denis, voire de Paris. Et ce sentiment s'affirme dans les fêtes locales, qui brassent tous les types de populations. »* La taxe professionnelle et la volonté de ses élus ont bien doté la ville : un centre municipal de santé modèle (Henri-Barbusse), au plateau technique important, quatre centres de vacances en France, une patinoire, un centre nautique, 21 écoles, etc. Cette fierté locale n'empêche pas l'ouverture sur le monde : on compte quatre millions de visiteurs par an aux Puces, dont de nombreux étrangers. ●

47 000
HABITANTS. LA POPULATION DE SAINT-OUEN A CRÛ DE 19,9% ENTRE LES RECENSEMENTS DE 1999 ET 2009.

500
LOGEMENTS SUPPLÉMENTAIRES PRÉVUS CHAQUE ANNÉE JUSQU'EN 2025.

POINT DE VUE

« Faire vivre l'esprit kibboutz dans la production audiovisuelle »

MICHAEL WERNER Directeur de Commune Image.

« Commune Image fait le pari que l'industrie cinématographique peut sortir du tout-business. Situés derrière le marché aux puces de Saint-Ouen, nous avons créé un nouvel espace de travail, collaboratif et solidaire, pour les professions audiovisuelles, en particulier celles du cinéma. Et nous leur proposons, entre autres, à des tarifs modérés, une salle de projection numérique de 168 places, 4 salles de montage image, 2 pour le son, et 1 studio de prises de vues. Mais aux ingénieurs du son, réalisateurs, journalistes-reporters d'image, traducteurs de films qui viennent à nous, nous demandons de vivre cet esprit kibboutz qui nous caractérise. Nous souhaitons une coopération entre les 35 sociétés qui nous louent des locaux, de 25 à 68 m². On doit pouvoir travailler à Commune Image sur toute la chaîne de production d'un film, sauf le tournage, mais jusqu'à la fiesta de sortie du film puisque nous disposons d'un grand restaurant ! Si nous ne jouons pas dans la même cour que la Cité européenne du cinéma, nous pouvons nous compléter. Notre aide va plutôt aux productions d'art et essai comme *Donoma,* de Djinn Carrenard, dont nous avons assuré la post-production, ou *Benda Bilili !*, le documentaire sur l'orchestre congolais que ses auteurs, Renaud Barret et Florent de La Tullaye, ne parvenaient pas à financer. »

© D.R.

Une future Cité du design à Saint-Ouen

Les métiers d'art ont participé à l'histoire de Saint-Ouen. Quoi de mieux, alors, que de revivifier cette tradition par une Cité du design ?

Pour Olivier Saguez, *« on ne peut plus travailler dans le musée qu'est devenu Paris. Et en plus, son immobilier est hors de prix. »* Il a donc installé Saguez and Partners, son entreprise de design global (graphique, architecture, produit, digital) à Saint-Ouen, préférée à de nombreuses villes qui lui faisaient les yeux doux *« parce qu'elle a un projet humain »*. Et s'il est heureux d'être venu dans un quartier populaire, c'est entre autres parce qu'il travaille pour des marques *« qui ont de vrais clients, avec de vraies préoccupations, sur de vrais sujets »*. Son grand projet : le déménagement dans l'ancienne halle Alstom pour y développer une Cité du design, ouverte au public, avec *« matériauthèque »*, master classes pour les étudiants, café du design et cours de dessin pour les enfants du voisinage. Parce que les métiers manuels ont une grande noblesse, qu'ils peuvent redonner confiance en soi, et qu'ils ont fait la fierté de Saint-Ouen. ●

Transferts mode d'emploi

Saint-Ouen rejoint Plaine Commune le 1er janvier 2013. Challenge enthousiasmant mais pas facile à gagner ! Beaucoup de travail, de temps et d'énergie sont nécessaires pour que le transfert se fasse en douceur. Visite des coulisses.

PLAINE COMMUNE EN QUELQUES DATES

1985 : création du syndicat intercommunal Plaine Renaissance, qui regroupe Aubervilliers, Saint-Denis, Saint-Ouen et le conseil général de la Seine-Saint-Denis.
1998 : création de la « charte des Dix » autour de grands objectifs communs de développement, signée par les trois villes de Plaine Renaissance ainsi que Pantin, Épinay-sur-Seine, La Courneuve, L'Île-Saint-Denis, Pierrefitte-sur-Seine, Stains et Villetaneuse.
2000 : Aubervilliers, Épinay-sur-Seine, Pierrefitte-sur-Seine, Saint-Denis et Villetaneuse créent la communauté de communes Plaine Commune.
2001 : Plaine Commune devient une communauté d'agglomération.
2003 : L'Île-Saint-Denis et Stains rejoignent Plaine Commune.
2005 : La Courneuve entre dans Plaine Commune.
2013 : Saint-Ouen rejoint Plaine Commune.

LES COMPÉTENCES DE PLAINE COMMUNE

Aménagement, espace public (voirie, propreté, assainissement, parcs et jardins), développement économique, lecture publique, emploi et insertion, habitat, environnement, transports, stationnement, rénovation urbaine.

PLAINE COMMUNE EN CHIFFRES AU 30/06/2012

- *8 villes*
- *356 905 habitants*
- *40 000 étudiants*
- *115 000 salariés*
- *13 000 entreprises*
- *8 espaces Maison de l'emploi*
- *23 médiathèques*
- *1 740 agents communautaires*

Lorsqu'une communauté d'agglomération est créée, les villes qui en sont membres lui confient certaines missions qu'elles exerçaient auparavant. En langage technique, on dit qu'elles lui transfèrent des compétences. Plaine Commune s'est ainsi vu transférer, dès sa création, les compétences des villes en matière d'aménagement, de développement économique, de transport, d'environnement, de tourisme… Au fil des ans, d'autres compétences ont été transférées comme l'espace public (voirie, propreté, parcs et jardins, assainissement), la lecture publique, l'habitat ou l'emploi. En choisissant de rejoindre Plaine Commune, la Ville de Saint-Ouen a donc, du même coup, décidé de transférer un certain nombre de compétences à Plaine Commune.

Le transfert, comment ça marche ?

Les personnels qui remplissent aujourd'hui, pour la Ville de Saint-Ouen, des missions dans le domaine de la lecture publique, du développement économique ou de la propreté, par exemple, vont continuer à faire le même métier, le plus souvent au même endroit, mais en changeant d'employeur. Ce sera Plaine Commune au lieu de Saint-Ouen. Pour le reste, pas ou peu de changement, sinon que les missions sont définies à l'échelle d'un territoire de 47 km² et plus de 400 000 habitants, plutôt qu'à l'échelle d'une ville de 4,3 km² et environ 47 000 habitants. Des actions inscrites dans un projet de territoire plus large, avec plus de complémentarités, plus de cohérence et des économies de moyens.
Un point sensible : la proximité. La communauté d'agglomération peut-elle répondre aux exigences d'un service public proche de chacun ? La réponse est oui, dès lors que l'organisation des services n'est pas totalement centralisée mais laisse une large place à une présence des agents communautaires « sur le terrain ». Les services techniques de Saint-Ouen resteront ainsi pour une bonne partie dans la ville. Des équipes de proximité pour assurer les missions de propreté ou d'entretien des espaces publics permettront d'assurer une véritable continuité de service. Rien de changé non plus dans les médiathèques. Elles seront toujours à la même place le 1er janvier prochain, mais feront partie d'un réseau avec des services qui ont pu être développés parce qu'avec 26 médiathèques il est possible de mobiliser des moyens qu'on ne mobiliserait pas pour 3 médiathèques. Et aussi parce qu'à 26 on est plus fort, plus dynamique, plus innovant !

Un échange de compétences et d'expériences

Mais l'arrivée d'une nouvelle ville, c'est aussi un vrai « plus » pour l'agglo. Du sang neuf, des expériences réussies, une offre de services élargie, des compétences nouvelles pour enrichir les politiques communautaires définies et mises en œuvre au service des villes et de leurs habitants. Le « plus » et le « mieux » communautaire, c'est aussi de savoir se nourrir de la spé-

© MAIRIE DE SAINT-OUEN

Quartier Victor-Hugo, à Saint-Ouen.

cificité de chacune des villes, de ses pratiques, de ses réussites et de ses échecs, parfois, pour en tirer des enseignements.

Un peu de technique !

Une ville de plus, cela va-t-il signifier des recettes ou des dépenses supplémentaires pour Plaine Commune ? Normalement, ni l'un ni l'autre ! Plaine Commune encaissera des recettes nouvelles puisque les entreprises audoniennes paieront leurs impôts à la communauté d'agglomération. Par contre, la ville qui rejoint l'agglo lui confie des missions nouvelles à exercer, donc des dépenses à prendre en charge. Plaine Commune devra payer les salaires des agents, les prestations confiées à des entreprises ou les achats qui sont nécessaires pour réaliser ces nouvelles missions. Un état des lieux des recettes et dépenses nouvelles est en train d'être réalisé conjointement par les services de Plaine Commune et ceux de la Ville de Saint-Ouen. Les groupes de travail se multiplient depuis plusieurs mois pour évaluer le périmètre précis des compétences transférées, le nombre de personnes qui mettent en œuvre ces compétences, les moyens matériels nécessaires (véhicules, machines, locaux mais aussi budgets)… et pour que la Ville et l'agglo se mettent d'accord sur cet état des lieux. C'est parce que ce travail est en cours que le nombre précis des personnels qui viendront rejoindre les effectifs de Plaine Commune n'est pas encore figé. Sans doute entre 250 et 280. Voilà pour la photo au 1er janvier 2013. La balance doit être équilibrée. Pour la suite, Plaine Commune espère, avec les neuf villes qui la composeront bientôt, gagner le pari qui consiste à créer une dynamique des recettes grâce à la synergie des projets portés collectivement. Et si les recettes augmentent plus vite que les charges, ce sont les villes qui en bénéficieront, avec plus d'investissements réalisés au bénéfice de tous ! ●

TÉMOIGNAGE

Prendre le temps d'expliquer le transfert aux agents

©D.R.

GILLES POUX
Maire de La Courneuve

S Quel souvenir gardez-vous de l'entrée de La Courneuve dans Plaine Commune en 2005 ?
Ce fut pour nous un vrai changement de culture. Jusqu'alors, l'équipe municipale gérait seule les activités de la Ville et l'on se retrouvait, avec le transfert, dans la mutualisation de certaines activités comme celle de la voirie. Nous avions bien vu comment notre action et celle de Plaine Commune pouvaient se compléter pour une plus grande efficacité, mais en attendant il y avait de vraies craintes : on sait ce qu'on a, on ne sait pas ce qu'on va trouver !

S Où les craintes étaient-elles les plus fortes ?
Nous avions peur de loupés, lors du transfert, sur des actions que nous menions quotidiennement. Mais c'est chez les personnels qui allaient désormais dépendre de Plaine Commune – même s'ils restaient à leur poste à La Courneuve – que les craintes se faisaient le plus sentir. Ils témoignaient d'un très fort sentiment d'abandon. On avait beau leur dire que ni leur métier ni leur statut ni leur rémunération ne changeraient, ils avaient le sentiment qu'on était moins attachés à eux qu'à leurs collègues, qui restaient sous l'égide de la Ville.

S Ce mal-être s'est-il estompé ?
Il commence simplement à s'estomper ! Et l'on est parfois encore confronté à cette petite cassure, avec ce risque d'entendre : *« Ça, ce n'est plus de notre domaine, c'est Plaine Commune »*. Ou inversement. Même si une autre culture commence à poindre, plus globalisante.

S Quel est le secret d'un bon transfert ?
C'est de vraiment prendre le temps de l'expliquer aux agents et de les écouter. D'autant que la façon dont les personnels vivent le transfert peut être un formidable outil de valorisation de celui-ci. N'oublions pas qu'ils sont au contact de la population, envers laquelle, consciemment ou non, ils transmettent leur ressenti.

La direction des médiathèques de Plaine Commune et quelques agents.

© CHRISTOPHE FILLEULE

Lecture publique : transfert tout bon pour les usagers !

Plein feu sur un transfert de compétences déjà bien avancé : celui de la lecture publique, c'est-à-dire les médiathèques. Ses effets seront très concrets, avec la possibilité pour les usagers d'emprunter un choix plus vaste de livres, CD et DVD. Et aussi de naviguer sur la plate-forme de ressources numériques du réseau, la désormais fameuse médi@TIC !

Vous habitez Saint-Denis ou L'Île-Saint-Denis et vous travaillez à Saint-Ouen ? Votre lieu de travail se situe à Aubervilliers ou Stains et vous vivez à Saint-Ouen ? Bonne nouvelle : les trois médiathèques de Saint-Ouen (Persépolis, Glarner et Lucie-Aubrac) rejoignent le réseau des médiathèques de Plaine Commune. Cela signifie, concrètement, que vous pourrez emprunter vos livres, CD ou DVD à Saint-Ouen et les rendre dans l'une des 23 autres médiathèques du réseau de Plaine Commune existant aujourd'hui. Ou l'inverse. Pour ce faire, il aura d'abord fallu étendre le réseau de fibre optique qui relie les médiathèques entre elles – Glarner n'en avait pas – et installer des logiciels nouveaux pour assurer, dès le 1er janvier 2013, une parfaite mutua-

CHIFFRES CLÉS

8 126

USAGERS ACTIFS

C'est le nombre de personnes qui ont emprunté au moins un document dans l'année dans l'une des trois médiathèques de Saint-Ouen.

42

AGENTS NOUVEAUX

Travaillant au service de la Lecture publique de Saint-Ouen. Ils rejoindront, à partir du 1er janvier 2013, le réseau de Lecture publique de Plaine Commune.

1,04

MILLION DE DOCUMENTS

Totalité des livres, CD et DVD compris dans le réseau de Lecture publique quand Saint-Ouen l'aura rejoint. Plaine Commune en compte 850 000 et Saint-Ouen en apporte 195 500.

lisation des collections. On y travaille depuis l'automne 2011 et ce n'est pas rien : il faut intégrer les données des 195 500 documents apportés par Saint-Ouen et les fiches des 15 451 usagers audoniens ! Car c'est grâce à l'outil informatique que le public aura accès en priorité au réseau et qu'il prendra le mieux conscience de son développement. Sont prévues également une extension et une réorganisation des navettes qui transportent les livres d'une médiathèque à l'autre, pour répondre aux commandes des usagers.

Le diable se niche dans les détails

Le transfert ? *« C'est un énorme travail,* explique Dominique Deschamps, directrice du réseau de la Lecture publique de Plaine Commune. *Mais je suis très heureuse : l'équipe de Saint-Ouen est constituée de très bons professionnels, désireux de s'intégrer dans le réseau qui, par ailleurs, s'enrichit notamment d'un très bel équipement avec la médiathèque Persépolis. »* Les échanges entre les équipes de la communauté d'agglomération et celles de la future entrante ont commencé dès le printemps 2011. Au fil des rencontres, chaque partie a expliqué à l'autre les politiques de lecture publique souhaitées par ses élus. En fait, l'annonce de l'entrée dans Plaine Commune s'est faite alors que les médiathèques de Saint-Ouen étaient en train d'accentuer la mise en réseau entre elles trois. Elles harmonisaient leur action culturelle et éducative et l'ensemble des services rendus aux usagers, tout en veillant à bien garder l'identité propre de chacune d'entre elles – cela est d'autant plus important que chaque quartier de Saint-Ouen se vit un peu comme un village, différent des autres. *« Cette intensification de la mise en réseau entre nous ne peut que nous aider à entrer dans un réseau encore plus grand »*, remarque Chantal Eyraud, directrice des médiathèques de la Ville. Le récent bilan du fonctionnement de Persépolis, la médiathèque centrale ouverte en avril 2009, a aussi aidé à mieux définir la politique à mettre en œuvre. Du coup, il a été décidé que les directions de chaque médiathèque géreraient en priorité les équipements et les agents de chaque établissement, tandis que Chantal Eyraud occuperait un rôle stratégique et transversal en centralisant les données concernant la direction des marchés, les finances, l'informatique. Une concentration bienvenue pour faciliter le transfert des compétences. Mais le diable se niche dans les détails ! Preuve qu'il importe de tout valider : le bâtiment de chaque médiathèque sera déclaré d'intérêt communautaire. Plaine Commune et la Ville de Saint-Ouen se partageront néanmoins le bel espace d'affichage que représente la façade de la médiathèque Persépolis. ●

« L'équipe de Saint-Ouen est constituée de très bons professionnels. »

TÉMOIGNAGE

« La médi@TIC m'intéresse »

ÉDITH BENDOUMIL
inscrite à la médiathèque Lucie-Aubrac, à Saint-Ouen.

« Honnêtement, j'ai du mal à concrétiser ce transfert. Je ne m'imagine pas visiter d'autres médiathèques parce que l'équipe de Lucie-Aubrac est formidable et parce que je n'ai pas de voiture. Mais si, de l'ensemble du réseau, je peux faire venir des livres que je ne trouve pas à Aubrac, là, je dis oui ! La medi@TIC m'intéresse aussi. Bien qu'ex-informaticienne, je déteste le numérique, mais l'outil me semble intéressant : si une bonne sélection de films et de musiques ou de dictionnaires est faite par les médiathécaires, ça m'évitera de me rendre sur Google, où je me sens mal. »

« Saint-Ouen est très richement dotée en associations culturelles »

© MAIRIE DE SAINT-OUEN RAYNAUD/PANCONI

CAROLINE COLL
Directrice des Affaires culturelles de Saint-Ouen.

Qu'apporte Plaine Commune à Saint-Ouen, pour ce qui concerne la lecture publique ?
Nous avons vite vu que nous partagions les mêmes valeurs. Et nous avons eu confirmation de ce que nous devinions : Plaine Commune est très à l'écoute des nouveaux besoins des usagers, induits par l'arrivée du numérique, qui bouleverse le métier de bibliothécaire. Cette attention va accélérer notre mutation. Nous sommes d'ailleurs épatés par la médi@TIC , la plate-forme de ressources numériques du réseau. Nous prévoyons déjà d'y faire figurer nos nombreuses productions locales de films et de musiques.

Et qu'apporte Saint-Ouen à Plaine Commune ?
Saint-Ouen, ville petite mais dense, est très richement dotée en associations culturelles. Et les trois médiathèques travaillent beaucoup en partenariat avec de nombreuses structures, en fédérant un maximum de lieux comme l'Espace 89, Main d'Œuvres ou Commune Image, pour citer les plus connus. Les médiathèques souhaitent rester des partenaires culturels à part entière de la Ville, pour le confort des usagers, des Audoniens pour la plupart. Et nous souhaitons transmettre ce savoir-faire au réseau de Plaine Commune.

Serez-vous prêts pour le 1er janvier 2013 ?
Oui. Mais nos agents ne considèrent pas cette date comme magique. La réalisation réelle de ce transfert se fera avec le temps.

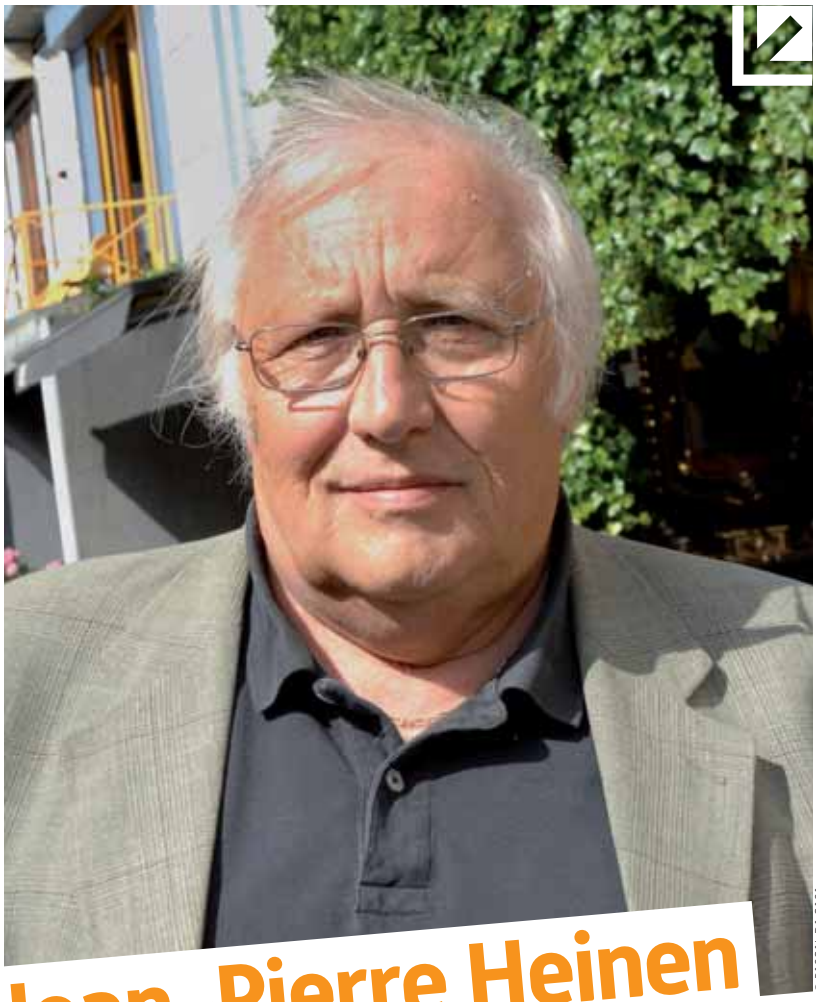

© PASCAL DIA CASA

Jean-Pierre Heinen

Président de l'office de tourisme de Saint-Ouen

Souvenir du temps où La Plaine était « le seul endroit au monde où l'on venait chasser le lapin en métro ! ». Et déambulation au marché aux puces, entre doigts d'or et amateurs de jazz manouche.

Peut-on dire que Saint-Ouen a participé aux origines de Plaine Commune ?
Oui. C'était au milieu des années 1980, via Plaine Renaissance, syndicat intercommunal qui réunissait Aubervilliers, Saint-Denis, Saint-Ouen et le Conseil général dont j'étais le vice-président en charge de l'Aménagement et de la Politique de la Ville. Le but : trouver des solutions à l'avenir de La Plaine, devenue une immense friche. À l'époque, un collègue en faisait la publicité en disant que le terrain actuellement occupé par le Stade de France était le seul endroit au monde où l'on venait chasser le lapin en métro ! Ce qui était vrai : 15 hectares de friches boisées ! Énorme ! C'est cette plaine qui nous intéressait, plus que les autres quartiers des trois villes. Et Saint-Ouen s'est jointe à Plaine Renaissance pour profiter de sa dynamique. Nos chemins se sont ensuite écartés pour se retrouver aujourd'hui.

Au moment où Saint-Ouen rejoint Plaine Commune, vous semblez particulièrement attentif à toutes les associations de la ville. Pourquoi ?
Parce qu'elles constituent une énorme richesse. La vie sociale a changé dans la France d'aujourd'hui : moins de militants politiques, moins de syndicalistes, mais on s'engage beaucoup dans les associations et dans la vie de quartier. Bénévolement, et souvent parce qu'on a un lien très fort avec sa ville, son quartier. C'est particulièrement vrai pour Saint-Ouen. Cette abondance associative doit maintenir son rôle et il faut veiller à lui trouver sa place au sein de la communauté d'agglomération.

Comment ?
Peut-être en aidant les Audoniens à s'approprier Plaine Commune, ce qui peut commencer par des visites de découverte, à la basilique de Saint-Denis, à la Cité-jardin de Stains, au parc de La Courneuve. Et réciproquement : faisons découvrir notre ville aux habitants de Plaine Commune. En connaissant mieux les communes voisines on parviendra à construire une identité d'intercommunalité qui reste à trouver. Il y a des démarches à inventer pour que les gens se saisissent de tout l'apport de l'intercommunalité. Sinon, ils s'en méfieront.

Vous présidez l'office du tourisme. Comment « vendez-vous » Saint-Ouen à l'extérieur ?
Franchement, la ville n'a pas besoin d'une grosse promotion : elle traverse une bonne période et elle attire beaucoup par sa proximité avec Paris, par le prix modique de son foncier, par son dynamisme, par les Puces : 100 000 visiteurs les gros week-ends. Et là, il y a une vie à faire connaître. Je découvre au hasard de mes visites des métiers extraordinaires dans des arrière-cours discrètes, où se nichent des ateliers d'ébénisterie où l'on retape les vieux meubles avec un immense talent. Au café, il y a peu, je suis tombé sur un type tout simple qui s'est révélé un expert d'art fascinant. Dans les bistrots des alentours où tournent les grands du jazz manouche, vous rencontrez aussi des fans étonnants qui connaissent tout de l'actualité de cette musique. Mais pour revenir à votre question, mon rôle est de relayer auprès de la Ville les demandes que je vois poindre. Comme ce besoin, apparu récemment, d'une nouvelle hôtellerie, davantage tournée vers les établissements de charme. Un défi à relever en interco.

21, rue Jules-Rimet, au siège de Plaine Commune à Saint-Denis.
© D.R.

La réforme des impôts locaux
mise en œuvre

© D.R.

AURORE PERRIN
Directrice des Finances de Plaine Commune

La réforme de la taxe professionnelle a modifié la répartition des impôts locaux entre les différentes collectivités. Cette évolution est pleinement mesurable dès cette année, et si Plaine Commune apparaît maintenant sur les feuilles d'impôt, ça n'est pas pour prélever plus.

Non, ce n'est pas un impôt supplémentaire ! Le détail n'échappe pas aux regards vigilants : sur l'avis de la taxe d'habitation, celle-ci intègre désormais une part reversée directement à la communauté d'agglomération. Pas de quoi s'inquiéter pour autant ! Les 8,87% ainsi perçus ne sont que le simple transfert des 8,87% prélevés auparavant par le département sur cette même taxe d'habitation. Ce transfert achève la mise en place sur le territoire de la grande refonte des impôts locaux décidée par l'État et engagée depuis 2010.
Privée des fruits de la taxe professionnelle qui couvraient entre 53% et 55% de ses ressources de fonctionnement, Plaine Commune se voit réaffecter des taxes existantes, qui allaient auparavant à d'autres collectivités.

Pas d'impôt supplémentaire

Ces nouvelles sources de financement pour la communauté d'agglomération sont censées compenser le manque à gagner depuis la perte de la taxe professionnelle. La fiscalité des ménages prélevée sur la taxe d'habitation des particuliers s'ajoute à des compensations fiscales de l'État ainsi qu'à une cotisation économique territoriale prélevée sur les entreprises du territoire depuis 2010. Imposant à la fois les valeurs foncières et la valeur ajoutée, cette cotisation a rapporté plus de 94 millions d'euros en 2011 et couvre aujourd'hui 32% des ressources de fonctionnement. S'il permet de maintenir les équilibres budgétaires, ce nouveau dispositif pose pourtant un défi de taille à Plaine Commune : celui de la réduction drastique des marges de manœuvre, à l'heure où les rentrées fiscales sont essentielles pour financer les nombreux programmes d'investissement annoncés. Avec la taxe professionnelle, Plaine Commune pouvait tirer

pleinement profit de l'essor économique du territoire en fixant elle-même un taux qui préserve l'attractivité du territoire tout en garantissant de substantielles rentrées financières. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. *« Nous dépendons désormais largement de recettes issues de dotations de l'État qui reposent sur des choix budgétaires nationaux,* explique Aurore Perrin, directrice des finances de Plaine Commune. *Et nous ne maîtrisons plus, aujourd'hui, que le taux de deux types de recettes : l'impôt sur les ménages et la nouvelle cotisation foncière des entreprises. Or cela ne représente qu'une part limitée des ressources.* » Et il n'est pas question d'augmenter le taux de la taxe d'habitation : le pacte financier de Plaine Commune acte jusqu'en 2015 le plafonnement de l'imposition des ménages.

Optimiser les ressources existantes

La solution ? Optimiser les ressources existantes. *« On entre clairement dans une nouvelle ère en matière de dynamique fiscale,* poursuit Aurore Perrin. *L'enjeu est toujours de stimuler l'activité économique pour générer un maximum de rentrées, mais en le faisant de manière plus affinée.* » Un observatoire de la fiscalité va d'ailleurs être prochainement créé sur Plaine Commune dans ce sens. Objectif : mieux connaître le tissu économique du territoire et ses contributions en matière fiscale afin de voir quelles zones et quels secteurs peuvent être stimulés pour dynamiser l'activité et les cotisations. *« Nous devons corréler plus fortement encore notre stratégie de développement économique et notre dynamique fiscale. Plaine Commune peut en tirer profit pour développer une imposition plus équitable et plus stimulante qui accompagne l'ensemble des territoires. »*

Régis de Closets

MIEUX CONNAÎTRE LA FISCALITÉ PERÇUE PAR PLAINE COMMUNE

COTISATION FONCIÈRE SUR LES ENTREPRISES (CFE) ET COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTÉE DES ENTREPRISES (CVAE). ***Jusqu'en 2011, les fruits de la taxe professionnelle couvraient entre 53% et 55% des recettes de fonctionnement de l'agglomération. Ce n'est plus le cas avec la cotisation économique territoriale, qui est prélevée à la fois sur les valeurs foncières et sur la valeur ajoutée des entreprises. En 2011, la CFE a rapporté 61,7 millions d'euros à l'agglo et la CVAE 32,9 millions d'euros. S'ajoutent à ces taxes l'Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau (IFER) et la Taxe sur les surfaces commerciales (Tascom), deux taxes précédemment perçues par l'État et transférées depuis 2010 à Plaine Commune. Elles représentent à elles deux 2% des rentrées fiscales.***

TAXE D'HABITATION. ***Cette part de la taxe d'habitation précédemment dévolue aux départements est désormais reversée au budget de l'agglo. Conformément au pacte financier, Plaine Commune a repris à son compte le taux départemental existant de 8,87% sans le moduler, alors qu'il augmentait systématiquement auparavant.***

TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (TEOM). ***Elle est calculée sur la compensation exacte du service rendu d'entretien et de traitement des ordures sur le territoire.***

AUTRES. ***Les autres rentrées sont liées aux compensations de l'État, à la dotation d'intercommunalité et aux recettes directement liées à l'activité des services.***

Agenda 21 : une boîte à idées pour vos projets

Qu'ils soient culturels, citoyens ou écologiques, vos projets ont leur place dans la stratégie d'Agenda 21 de Plaine Commune. Votée en mars dernier, la plate-forme d'actions destinée à accompagner la transformation écologique du territoire veut accorder une place de choix aux initiatives des acteurs du territoire. *« Nous souhaitons avancer dans une vraie dynamique de co-construction »*, explique Magali Bardou, chargée de mission au département d'Écologie urbaine. Pour cela, une boîte à idées vient d'être mise en ligne sur notre site. Jusqu'en octobre, elle recueillera les projets de collectifs, d'associations ou d'entreprises en attente de soutien et de financement. Seront privilégiés les projets collaboratifs. Qu'il s'agisse de voisins regroupés pour améliorer les espaces verts de leur quartier ou d'entreprises associées pour créer une filière bio dans leurs cantines. Un jury d'élus décidera des projets retenus. Et l'opération devrait être relevée l'année prochaine. Ambition de cette boîte à idées : valoriser les projets novateurs qui sortent du cadre des aides traditionnelles et s'inscrivent dans de vraies démarches de proximité. *« C'est là que se joue avant tout la transformation du territoire »*, soutient Magali Bardou.

Réfléchir à une prise de compétence communautaire en matière musicale.

© WILLY VAINQUEUR

Fiscalité, conservatoire et aménagement

Les taux d'imposition relevant de l'agglomération n'augmenteront pas pour 2012, sauf celui des ordures ménagères en raison de la hausse importante des coûts de traitement.

En 2012, Plaine Commune n'augmentera pas le taux de Cotisation foncière des entreprises (CFE). C'est ce qu'a décidé à l'unanimité le conseil communautaire du 10 avril dernier. Le taux de la taxe d'habitation et celui de la taxe sur le foncier non bâti n'augmenteront pas non plus. Mais celui de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), lui, progresse *(lire encadré ci-contre, le détail ville par ville)*. À noter : les représentants du Conseil de développement se sont opposés à cette hausse. Celle-ci est due à la quantité de déchets, qui ne cesse de croître, et à l'augmentation du prix des prestations. *« En cinq ans les frais d'incinération ont augmenté de 30% »*, a souligné Michel Bourgain, le vice-président en charge de l'Écologie urbaine, maire (Verts) de L'Île-Saint-Denis, *« d'où la nécessité de réduire la quantité des déchets »*. Daniel Desbiendras, conseiller délégué à la Voirie, groupe Communistes et Partenaires (Villetaneuse), a rappelé que lorsqu'il percevait la taxe d'habitation, le département l'augmentait tous les ans. Or, depuis qu'elle est perçue par Plaine Commune, elle est figée. En conséquence, la hausse de la TEOM ne le choque pas *(lire pages 26 et 27)*.

Enseignement musical : dissonances

Moins consensuel fut le dossier concernant le Pôle d'enseignement supérieur de la musique, présenté par Patrice Konieczny, le vice-président en charge de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (centre-droit, Épinay-sur-Seine). Ce dossier a enregistré 7 abstentions et 8 voix contre. Plaine Commune est membre fondateur de ce pôle qui comprend, entre autres partenaires – outre les villes d'Aubervilliers, de La Courneuve et la communauté d'agglomération –, le ministère de la Culture et de la Communication, la Direction régionale des affaires culturelles, le département de Seine-Saint-Denis, l'université Paris-8 et le Centre de formation des enseignants de danse et de la musique

d'Île-de-France. Le pôle délivrera désormais des diplômes universitaires (licence, master, doctorat). *« Je partage ces objectifs, mais je ne peux pas voter un texte qui n'évoque pas la prise en compte d'un transfert de la compétence culture à notre agglomération »*, a regretté Pierre Quay-Thévenon, le vice-président en charge du Développement économique (groupe Communistes et Partenaires, Saint-Denis). Michel Bourgain *« adhère totalement au développement culturel du territoire »*, mais il s'interroge sur *« des engagements ultérieurs que nous serions amenés à prendre »*.

Mise aux normes européennes

Lors de sa séance du 22 mai, le conseil a approuvé à l'unanimité la mise en place d'une Société publique locale (SPL), dont le principe avait été acté en novembre dernier. Cette SPL, a expliqué Stéphane Peu, le vice-président en charge de l'Aménagement et de l'Urbanisme (groupe Communistes et Partenaires, Saint-Denis), vise à se mettre en conformité avec la réglementation européenne *« pour laquelle les sociétés d'économie mixte (SEM) sont des ovnis, non reconnus »*, car elles mêlent des fonds privés et publics. De nombreuses collectivités françaises ont à ce jour créé des SPL. Celle-ci *« sera adossée à notre SEM Plaine Commune Développement, et ces deux structures interviendront sur le territoire »*, a précisé l'élu. *Leurs rapports seront très étroits et un Groupement d'intérêt économique (GIE) sera mis en place afin de gérer les personnels et les charges communes aux deux entités »*, lesquelles seront mandatées pour poursuivre le développement urbain, comme c'est le cas aujourd'hui pour Plaine Commune Développement.

Julien Lafargue

LES PRINCIPALES DÉCISIONS

Feu vert pour Saint-Ouen
Lors de la séance du 10 avril dernier, le conseil a approuvé à l'unanimité la demande faite officiellement par Saint-Ouen d'adhérer à la communauté d'agglomération Plaine Commune au 1er janvier 2013. Le président, Patrick Braouezec, a rappelé que Saint-Ouen a été *« une pionnière de la future intercommunalité »* en participant, dès les années 1980, au syndicat mixte Plaine Renaissance, avec Saint-Denis et Aubervilliers, qui fut à l'origine de Plaine Commune.

Handicap : davantage d'accessibilité
Le rapport annuel de la commission intercommunale pour l'accessibilité des personnes en situation de handicap indique que, depuis sa création en 2007, le nombre de trottoirs qui ont été abaissés est de 7 125, dont 4 315 accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR). 3 621 traversées piétonnes ont été aménagées et 463 stationnements réservés sont recensés. 55% des arrêts de bus sont désormais accessibles aux PMR. Le programme 2012-2013 comprend 38 nouvelles mesures à mettre en œuvre.

De nouveaux Contrats urbains de cohésion sociale
Les conseillers communautaires se sont félicités de la réouverture des discussions avec l'État portant sur des projets de Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS), qui donnent droit à divers financements. Les CUCS concernent cinq domaines d'intervention publique dans les quartiers : emploi et activité économique ; habitat et cadre de vie ; réussite éducative ; prévention de la délinquance et citoyenneté ; santé.

Vers une harmonisation de la TEOM
Le conseil a décidé que les huit villes comprises aujourd'hui dans Plaine Commune auraient en 2015 une taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) identique. D'ici là, un « mécanisme de lissage » comptable est appliqué. Pour 2012, les taux seront les suivants : Aubervilliers : 7,04%. Épinay-sur-Seine : 7,12%. La Courneuve : 7,09%. L'Île-Saint-Denis : 6,67%. Pierrefitte : 7,48%. Saint-Denis : 6,86%. Stains : 7,32%. Villetaneuse : 7,24%.

Commande publique
Le bilan des achats par la collectivité au cours de l'année 2001 indique que le poste le plus important correspond aux dépenses de voirie : 42 671 875 euros en 2011 (33 531 181 euros en 2010). Vient ensuite la collecte des déchets : 17 970 012 euros (18 364 984 euros en 2010).

La ZAC Montjoie prend forme
Dans ce secteur du quartier de La Plaine, à Saint-Denis, 68 000 m² de logements et 80 000 m² de bureaux doivent être construits. Les élus ont approuvé le dossier technique de déclaration d'utilité publique et, en septembre prochain, le dossier détaillé leur sera soumis, avec notamment tout ce qui concerne les équipements publics à venir. En septembre 2016, un lycée tout neuf doit être livré dans la Zone d'aménagement concerté (ZAC) Montjoie.

Habitat dégradé
En décembre 2009, Plaine Commune et la Ville de Paris ont créé une société publique locale d'aménagement, la Société de requalification des quartiers anciens (Soreqa), outil métropolitain destiné à lutter contre l'habitat indigne. Ces deux collectivités sont les premiers actionnaires de la Soreqa, mais l'actionnariat a vocation à s'élargir à d'autres collectivités locales. C'est dans ce cadre que les conseillers de Plaine Commune ont donné leur accord à l'adhésion de la communauté d'agglomération Est Ensemble, qui regroupe neuf villes, dont Montreuil (Seine-Saint-Denis).

Deux hectares au centre de La Courneuve
Le conseil de mai a approuvé à l'unanimité l'aménagement des terrains Poincaré et Îlot-Carême à La Courneuve, qui sera réalisé par tranches jusqu'en 2015. Il s'agit principalement de protéger 2 hectares non construits, en plein centre-ville, d'associer les habitants à la conception des espaces publics, de favoriser le développement de la biodiversité, et d'intégrer le futur éco-musée, rue de l'Abreuvoir.

La Tangentielle Nord, vecteur de développement
L'Entente du Nord Métropolitain, qui regroupe les communautés d'agglomération Val-de-France, Argenteuil-Bezons, Vallée de Montmorency et Plaine Commune, va lancer ses premières études, portant sur le développement territorial lié à la ligne ferroviaire Tangentielle Nord.

EN COMMUN
Directeur de la publication Patrick Braouezec • **Conception & réalisation** Acte-Là ! • **Coordination de la rédaction , maquette, secrétariat de rédaction** Acte-Là ! • **Contact Plaine Commune** 01 55 93 55 55 • **Contact rédaction** 01 49 96 75 00 • **Impression** PSD (160 000 exemplaires) • 21, rue Jules-Rimet 93218 Saint-Denis Cedex

GROUPE SOCIALISTE

S Plaine Commune - 21, avenue Jules-Rimet - 93218 Saint-Denis Cedex - 01 55 93 57 48 - Site : www.plainecommune-socialiste.com

Après la victoire de la gauche à l'élection présidentielle

Les habitants de Plaine Commune ont voté à une très forte majorité pour François Hollande. Ils ont ainsi renouvelé leur attachement aux valeurs de la gauche qui a su par ailleurs se mobiliser largement au second tour dans sa diversité autour de sa candidature. Les électeurs ont replacé au cœur des politiques publiques les priorités que sont l'éducation, la jeunesse, le logement, l'emploi, la santé, les services publics. En créant un ministère du « Logement et de l'Égalité des territoires » et un ministère délégué « à la Ville », le nouveau président de la République confirme sa volonté de voir l'État contrer plus fortement le phénomène de développement séparé des territoires (ghettoïsation). Parmi les mesures annoncées : l'encadrement des loyers privés et la création de 500 000 logements par an, en particulier des logements sociaux. Cet effort sera réparti de manière équilibrée sur tous les territoires. L'amende à l'encontre des villes qui ne respecteraient pas l'objectif de 20% de logement social sera multipliée par 5. De nombreuses mesures ont aussi été annoncées en faveur de la réussite scolaire, de l'emploi des jeunes et contre la discrimination à l'embauche. François Hollande a annoncé une nouvelle contractualisation avec les échelons locaux en vue de la mise en place d'une nouvelle étape de la décentralisation. L'expérience acquise par les élus de terrain de Plaine Commune sera ainsi un atout pour aider le gouvernement de Jean-Marc Ayrault à réaliser des politiques correspondant aux attentes spécifiques des habitants. Et même si l'on sait que l'effort national de redressement du pays devra se faire dans un contexte de crise européenne majeure, réduisant les marges de manœuvre de l'action publique, nous sommes convaincus et déterminés à redonner des perspectives concrètes de progrès social à notre population et, tout particulièrement, à notre jeunesse.

STÉPHANE PRIVÉ
Président du groupe PS.

GROUPE COMMUNISTES & PARTENAIRES

S Plaine Commune - 21, avenue Jules-Rimet - 93218 Saint-Denis Cedex - 01 55 93 57 21 - Courriel : communistes.partenaires@plainecommune.com.fr

Tonus !

Le Président Sarkozy a été battu, bien battu. Sur notre territoire, l'exigence de le voir partir a atteint des sommets dans les urnes au 1er et au 2nd tour avec les scores très élevés de Jean-Luc Mélenchon et François Hollande. Une nouvelle Assemblée nationale a été élue mais cette dernière ne reflète pas la dynamique nouvelle, potentiellement prometteuse du Front de gauche. Cette dynamique doit pourtant se développer pour faire entendre les exigences populaires. Il y a urgence : salaires, pouvoir d'achat, emploi, retraites, Europe, école, logement, culture, transports, métropole parisienne… Il y a tant à reconstruire et à construire ! Pour lever l'hypothèque d'un changement à minima, parce qu'impuissant devant les marchés financiers et les politiques d'austérité, vous et nous, avons un rôle décisif. D'abord parce qu'il s'agit de continuer à se battre contre les idées sécuritaires et libérales de la droite et de ses extrêmes, ensuite parce qu'il s'agit de soutenir toutes les mesures qui vont dans le bon sens et de refuser toutes celles qui tournent le dos aux exigences populaires. Notre force commune est d'initier et de développer des mobilisations pour des solutions alternatives à la logique capitaliste. Ces rendez-vous sont là dès le début de cet été. Pour cela, forces et vitamines sont aussi à Plaine Commune ! Ici où le danger de la droite et de l'extrême droite est écarté par nos mobilisations communes, nous pouvons, ensemble, citoyens et élus du Front de gauche, en partenaires attentifs et combatifs des mouvements de la société, donner du tonus au mouvement populaire.

PIERRE QUAY-THEVENON
Vice-Président de Plaine Commune. Président du groupe des élu-e-s Communistes et Partenaires.

Les élus du groupe communistes et partenaires :
Pascal Beaudet (Aubervilliers), Muguette Jacquaint, Gilles Poux, Perrine Crosnier, Djamal Mhoudine, Muriel Tendron-Fayt, Antony Couteau-Russel (La Courneuve), Patrick Braouezec, Stéphane Peu, Suzanna de la Fuente, Pierre Quay-Thévenon, Didier Paillard, Lynda Fellahi, Elisabeth Belin, Laurent Russier, Martine Kerhouas-Lasser (Saint-Denis), Isabelle Caderon, Michel Beaumale, Jean-Paul Le Glou (Stains), Carinne Juste, Daniel Desbiendras (Villetaneuse), Joël Flandrin (L'Ile-Saint-Denis).

GROUPE DU CENTRE ET DE LA DROITE RÉPUBLICAINE

Plaine Commune - 21, avenue Jules-Rimet - 93218 Saint-Denis Cedex - 01 55 93 56 83 - Courriel : groupe.centre-et-droite@plainecommune.com.fr

Le Grand Paris, un acquis à préserver

Alors que les Français ont élu un nouveau président de la République, l'avenir du Grand Paris reste incertain. Après des semaines d'hésitation au sommet de l'État, le ministre de l'Égalité des territoires et du Logement a été chargé de ce dossier. Il s'est empressé de déclarer que le Grand Paris *« devra être rediscuté »*.

PATRICE KONIECZNY
Président du groupe Centre et Droite républicaine.

Qu'y a-t-il à changer dans ce projet, relancé par Nicolas Sarkozy en 2007 ? Rien, parce que l'impulsion donnée par ce dernier est une chance pour l'Île-de-France, entre autres pour Plaine Commune.

Les inégalités territoriales sont criantes en région parisienne, elles s'accompagnent de déséquilibres économiques et sociaux. Les difficultés de déplacement ne font que renforcer cette ségrégation.

L'enjeu du Grand Paris est de réduire les inégalités spatiales. Pour y parvenir, Nicolas Sarkozy a initié des Contrats de Développement Territorial (CDT) entre l'État et les territoires participant au Grand Paris. En janvier 2012, notre communauté d'agglomération a signé la première étape de son CDT. Ce document prévoit la construction de 4 200 logements par an dès 2015, ce qui est efficace pour faire baisser les prix de l'immobilier. Il améliore la desserte en transports en commun, en lien avec les projets de tramway et la Tangentielle Nord.

Le Grand Paris, c'est aussi la réalisation du Grand Paris Express, un nouveau métro automatique autour de la capitale, dont Plaine Commune va bénéficier, avec la création de stations à Aubervilliers et La Courneuve, ainsi que l'essor de la gare Saint-Denis-Pleyel.

Le président de la République entrant ne doit pas revenir sur ces engagements de l'État. Le Grand Paris est un projet juste : il s'agit donc d'un acquis à préserver.

Les élus du centre et de la droite républicaine :

- Conseillers : (Épinay) B. Espinasse, D. Le Gloannec, J.P. Leroy - (Villetaneuse) E. Darru - (Stains) M. Rezgui
- Conseillers délégués : (Épinay) J.Cl. Flandin, D. Redon
- Vice-Présidents : H. Chevreau (Maire d'épinay-sur-Seine), P. Konieczny (1er adjoint).

GROUPE VERTS, SOCIALISTES UNITAIRES ET CITOYENS

Plaine Commune - 21, avenue Jules-Rimet - 93218 Saint-Denis Cedex - 01 55 93 57 14 - Courriel : verts.citoyens@plainecommune.com.fr - Site : http://plainecommune-lesverts-citoyens.fr

Quel avenir pour notre territoire ?

Inscrits dans le Grand Paris et dans le schéma directeur régional, les projets urbains se multiplient et font l'objet d'une négociation entre l'État, le Conseil régional et les collectivités. Leurs effets structureront le bassin parisien, traduisant des choix de modèles de société.

Beaucoup de questions se posent et les habitants perçoivent mal les enjeux. Quelle dimension réelle projette-t-on pour le Grand Paris ? 10 millions ou 20 millions d'habitants ? Dans cette dernière hypothèse, construite sur le mirage de la puissance d'une hypermétropole, l'étalement urbain se poursuivrait, détruisant la campagne proche, les déplacements domicile-travail s'allongeraient et les villes moyennes du bassin parisien (Chartres, Orléans, Beauvais, Dreux, Evreux, etc.) seraient complètement asséchées. Un développement équilibré devrait au contraire s'appuyer sur le maillage, la mise en réseau des villes, les coopérations interrégionales.

FRANCIS MORIN,
conseiller communautaire.

Quelle vocation confie-t-on à l'axe nord-est ? L'accroissement du survol aérien (Roissy et Le Bourget) consacrerait notre territoire à une vocation liée aux transports aériens, une fonction de « corridor ». À cet égard le projet Europacity (triangle de Gonesse) représente une aberration. Ce supposé quartier d'affaires internationales comprendrait 720 000 m² de bureaux, 600 000 m² d'hôtellerie et commerce (IMMOCHAN), 25 000 m² de loisirs dits « culturels », une station de ski, un golf… Il est prévu aussi la construction de 4 à 5 millions de mètres carrés de bureaux sur l'ensemble du Grand Paris.

À cette productivité constructive, nous opposons un « toujours mieux » d'écologie urbaine, une diversification et une meilleure répartition des activités, des espaces verts et des habitats, en particulier de l'habitat populaire. Pour atteindre cet objectif, il faut impliquer les habitants, les mettre au centre des projets.

Le nouveau gouvernement affiche une volonté républicaine d'« égalité des territoires » et a confié ce dossier et celui du logement à l'écologiste Cécile Duflot. Nous nous en réjouissons et attendons l'impulsion d'une dynamique qui fasse de notre territoire une référence pour la Région Île-de-France, comme pour l'Europe.